



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre*

Paris, le **17 OCT. 2022**

chus  
chen  
Mesdames et messieurs les agents des préfectures et sous-préfectures,  
Mesdames et messieurs les agents des secrétariats généraux communs,

Il y a un peu plus de deux ans, j'accédais aux fonctions de ministre de l'Intérieur. J'endossais à cette occasion une responsabilité forte pour garantir la protection de nos concitoyens face aux risques et menaces de tous ordres, la préservation de nos libertés fondamentales et la promotion de notre citoyenneté sur l'ensemble du territoire. A l'occasion de mes déplacements dans nos départements et nos régions, dans l'hexagone comme en Outre-mer, j'ai pu mesurer directement votre investissement et l'immense estime que nos compatriotes vous portent.

Alors que, comme l'a récemment montré la Cour des comptes, les préfectures et les sous-préfectures avaient perdu 14% de leurs effectifs entre 2010 et 2020, je me suis d'abord attelé à mettre fin à cette attrition continue des moyens de nos services déconcentrés (rendant la situation d'autant plus difficile que le réseau préfectoral était très fortement sollicité au même moment), et à **en stabiliser les effectifs**. C'est ainsi qu'en 2021 puis en 2022, un schéma d'emplois neutre a été appliqué aux préfectures, sous-préfectures et secrétariats généraux communs, et qu'il est revenu aux administrations centrales de porter l'effort qui eut, sans cela, pesé sur le réseau territorial.

Cette stabilisation était totalement cohérente avec l'ambition gouvernementale d'un réarmement de l'Etat sur tout le territoire, en particulier à l'échelon départemental.

Cette première étape accomplie, j'ai souhaité, sous l'autorité du Président de la République et de la Première ministre, **aller plus loin**, en dotant notre ministère, devenu ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, d'une feuille de route ambitieuse, socle d'un service public modernisé et performant, tant pour nos forces de sécurité intérieure que pour l'ensemble des services administratifs et l'administration territoriale.

Au terme de plusieurs mois de travail, le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) a été présenté en conseil des ministres début septembre. Dans les cinq prochaines années, l'effort budgétaire consenti par la Nation au profit du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer sera de 15 milliards d'euros supplémentaires.

Grâce à cet effort, pour la première fois depuis plus d'une décennie, la LOPMI que je porte devant le Parlement **prévoit la création de nouveaux emplois en préfecture, en sous-préfecture et en secrétariat général commun**.

Ce sont ainsi **349 emplois supplémentaires** qui vont être déployés, entre 2023 et 2027, dans ceux de nos services les plus en tension.

Concrètement, il s'agira de renforcer les missions prioritaires du réseau préfectoral. Un tiers des effectifs créés seront destinés à améliorer les conditions de travail dans les services des étrangers et à offrir un meilleur service à ces usagers, tout en menant une action résolue pour lutter efficacement contre l'immigration irrégulière. Ces nouveaux effectifs seront également consacrés à la lutte contre la radicalisation et le séparatisme. Nos capacités opérationnelles de gestion de crise auront également vocation à être renforcées. Enfin, nos missions de délivrance des titres seront soutenues, là encore par un effort budgétaire, pour garantir ce droit à nos concitoyens.

Comme vous le savez, j'ai placé la transformation numérique au cœur de mon action et c'est tout naturellement vers le pilotage local de cette mission importante que pourront être déployés ces renforts. La transformation de nos services passera également par une politique immobilière que vous pourrez poursuivre avec des moyens renforcés.

Au-delà de l'indispensable renforcement humain, vous me trouverez toujours à vos côtés pour veiller à ce que vous disposiez sur le terrain, au plus près des besoins, là où les véritables solutions peuvent être conçues et mises en œuvre, de l'ensemble des leviers qui vous permettront d'agir pour la sécurité, la tranquillité et les droits de nos compatriotes. Avec la LOPMI, ce sont ainsi des compétences accrues pour les préfets qui seront mises en œuvre dès lors que des crises d'une particulière importance se produiront.

Soyez assurés, mesdames et messieurs, de mon soutien et de ma gratitude pour votre action au service quotidien de nos territoires et de nos concitoyens.

Mon sincère intérêt et  
celui de l'administration  
technique de l'État

pour répondre, ensemble, à l'exigence  
de vos missions et indispensables à la République -

Merci pour votre engagement.

Gérald DARMANIN